

# Programme de formation en présentiel “Elaboré sur mesure”

## CONTEXTE

La propriété intellectuelle est un enjeu majeur pour les entreprises et un instrument de valorisation des efforts de R&D. La signature d'un accord de consortium est un étape clé dans un projet de R&D collaboratif et il est important de réaliser une négociation sécurisée.

## INTITULE

Formation à la gestion de la propriété intellectuelle dans les projets collaboratifs.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

- ◇ Se former aux règles juridiques et contractuelles concernant la mise en place d'un accord de consortium
- ◇ Se former au fonctionnement du partenariat et des conditions d'exploitation des résultats du projet.

## PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Acteurs et porteurs de projets • Pôles de compétitivité • Cadres • Direction études et recherche • Chercheurs • Chargés de valorisation

Avoir un minimum de pratique en matière de PI

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ◇ Etudes de cas concrets avec support de cours PowerPoint remis aux stagiaires
- ◇ Exposés théoriques

## MOYENS TECHNIQUES

- ◇ Formation en salle équipée
- ◇ Ordinateur
- ◇ Vidéo-projecteur

**Au programme • propriété intellectuelle • accord de consortium • exploitation des résultats**

# OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE FORMATION

## Objectif pédagogique 1 : Mettre en place de contrat de partenariat

- ◇ Maîtriser la rédaction et la protection des résultats des contrats de partenariat et accords de consortium en matière de PI.
- ◇ Se préparer aux enjeux de partenariat
- ◇ Sécuriser la R&D—protéger ses connaissances propres antérieures

Les connaissances propres des parties, acquises avant l'entrée dans le consortium, devront être bien identifiées dans le contrat ou dans une annexe.

## Objectif pédagogique 2 : exploitation des résultats

- ◇ Propriété et exploitation des résultats

Distinguer les résultats communs obtenus dans le cadre du consortium, et les résultats propres obtenus dans le cadre du consortium mais par une seule partie

- ◇ Anticiper le futur du partenariat et les risques de conflits
- ◇ Gestion des partenariats



## ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION

**Effectif** : Nombre de stagiaires prévus :

Maximum : 20

Minimum : 10

Nombre total de

stagiaires prévus : 20

L'action sera d'une durée de 8h sur 1j de 9h00-12h00/13h00-18h00

**Rythme** : continue

**Mode d'organisation pédagogique** :  
présentiel en  
inter-entreprises

**Lieu de formation** : sur  
site SAFE

## MOYEN D'ENCADREMENT

Les formateurs en charge de ce module appartiennent à différentes entités :

- ◇ Avocat spécialisé dans la gestion et la stratégie de propriété intellectuelle
- ◇ INPI—Institut national de la propriété industrielle

## MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET L'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- ◇ Une feuille de présence émargée par les stagiaires et les formateurs sera établie par journée et demi-journée de formation
- ◇ Attestation de présence individuelle sur demande

### Appréciation des résultats :

- ◇ Un certificat de réalisation de stage sera fourni à l'issue
- ◇ Attestation de fin de formation individuelle
- ◇ Questionnaire de satisfaction

## ELÉMENTS FINANCIERS

◇ **Cout total de la proposition :**

**Adhérents SAFE: 450 € HT**

**Non adhérents SAFE: 550€ HT**

(assujettie aux taux de TVA en vigueur)

## CONTACT

Suivi de la formation : Laura CAREL

[laura.carel@safeccluster.com](mailto:laura.carel@safeccluster.com)

Suivi administratif : Evelyne COURBIER

[evelyne.courbier@safeccluster.com](mailto:evelyne.courbier@safeccluster.com)